



Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753

FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

Compte-rendu de conseil syndical

Le samedi 25 juin 2011, le Conseil Syndical National (CSN) s'est réuni au siège du SNCA e.i.L. Convergence.

Il a décidé que le SNCA e.i.L. Convergence participerait aux élections professionnelles d'octobre prochain mais sur la seule constitution des Comités Techniques (CT), la loi sur « *la rénovation du dialogue social* » vidant de toute efficacité les Commissions Administratives Paritaires. A ce propos, **le CSN a dénoncé** la mort du paritarisme, déjà bien mal en point, au profit du syndicalisme administratif que les grandes centrales, incapables de faire aboutir les revendications ouvrières, adoptent sans état d'âme pour pérenniser les privilèges de leurs appareils.

Le CSN a approuvé la décision du gouvernement d'ouvrir, dès mai 2012, des concours spécifiques permettant la titularisation des agents contractuels de la Fonction Publique, en particulier ceux de l'Education Nationale. Quant au problème posé par le décrochage scolaire et social d'élèves de plus en plus nombreux, **il a estimé** que les solutions proposées par le chef de l'Etat correspondaient à celles mises en application avec succès par la MGIEN de l'Académie de VERSAILLES. **Il a toutefois déploré** le flou des dires du Président de la République concernant l'encadrement de cette jeunesse en perdition ; il est vrai que la RGPP qu'il pratique férocement, en réduisant les « moyens » humains, va à l'encontre des ambitions affichées par Nicolas SARKOZY. Son silence persistant sur le CDDF qu'il a pourtant institué par sa loi du 5 mars 2007 rend de même improbable sa volonté de lutter efficacement contre l'absentéisme scolaire, première forme de la violence qui chasse la laïcité hors de l'Ecole de la République.

Le CSN a par ailleurs décidé d'interroger les candidats aux prochaines élections présidentielles sur la façon dont ils envisageaient de rendre inaliénable la souveraineté nationale qui, effrontément bafouée en 2005, se réduit comme peau de chagrin devant les injonctions de l'UNION EUROPEENNE dont le point commun est de faire passer les intérêts privés avant ceux, nationaux, des peuples, citoyens et travailleurs, de ses états membres. **Considérant que la relance de l'emploi et le retour à l'élévation du pouvoir d'achat**

passent par l'abandon du tout libéral, le CSN a donné mandat au secrétariat national de rendre publiques les réponses faites à ses questions par les candidats.

Saluant avec admiration l'élan démocratique qui depuis plusieurs mois s'est emparé de certains pays arabes ou arabisés, le CSN n'a toutefois pas caché ses inquiétudes. L'intervention militaire en LIBYE, à laquelle participe la FRANCE, n'a pas été précédée d'une consultation de la représentation nationale ; la persévérance des ETATS-UNIS à s'implanter en AFRIQUE pour contrecarrer la présence chinoise qui s'y fait chaque jour plus évidente, laisse craindre que le « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* » soit instrumentalisé par les grandes puissances au profit de leurs intérêts particuliers et aux dépens des populations locales.

Enfin, le CSN a rappelé qu'à ses yeux l'Etat-Nation et l'Internationalisme dont l'ONU est en charge et qui est un mandat syndical pérenne, étaient la seule alternative aux dégâts causés par la mondialisation libérale et prédatrice.

Paris, le 27 juin 2011